

Comité de Pilotage CIC-CIB

Jeudi 29 juin 2017

Compte rendu

<u>Emetteur :</u>	M. RIVIERE	Référent technique CIC / DAF
<u>Présents :</u>	M. FEILLEL	SGa / Référent promoteur CIC
	Mme LOISEL	DPEP
	Mme ROBINE	DPEP
	M. DANQUINY	DPEP
	Mme BELLOCHE	SAGED
	Mme RAYON-DESMARES	DPE
	M. PARIS	DPE
	Mme DANGUY	DEPAP - BPATSS
	Mme BOURGEOIS	DEPAP - BPE
	Mme BACON	DAF2
	M. LEYOUDEC	DAAGE
	M. VERGELY	DAJ
	Mme GOMES	Adjoint Référent CIC HT2 / DAF1
	Mme VILLIGER	DPPM
	Mme FLODERER	DPPM1
	Mme MOUTIER	DPPM1
	Mme HUOT-MARCHAND	DEPAP AT/ MP CHOMAGE
	Mme DAGORN	DIFOR
	Mme ROLLET	DSDEN14 RH
<u>Excusés :</u>	Mme LE GAL	SG
	Mme LAY	SG du Calvados
	Mme COCOUAL	SAGED
	Mme KHALES	DEC
	Mme LE GOFF	DSDEN50 – SIB

- **NEC 2016 (principaux constats)**

La cour des comptes souligne dans son rapport définitif que l'articulation entre la carte des risques comptables et les risques et processus qui constituent les référentiels de contrôle interne comptable est insuffisante. Les travaux de meilleure articulation entre ces outils sont programmés courant l'année scolaire 2017-2018.

La Cour des comptes a mandaté, pour la troisième année consécutive, un cabinet pour auditer les processus de rémunération en services déconcentrés. Cet audit a permis de mettre en évidence la progressive diffusion de la culture de CIC dans les académies.

La cour souligne également l'hétérogénéité des niveaux de maturité académiques, les lacunes du formalisme en matière de pilotage et la nécessité de consolider les outils de compte-rendu sur l'effectivité des contrôles.

- **Audit interne sur la chaîne de la dépense des heures supplémentaires réalisées en EPLE**

Aux termes de leurs diligences, le constat des auditeurs sur l'ensemble de la chaîne de la dépense des HS fait apparaître un processus qui ne présente pas de défaillance majeure grâce à sa large automatisation. Toutefois, des zones de fragilité ont été identifiées sur les opérations nécessitant une saisie manuelle ou pour lesquelles l'absence de contrôles embarqués dans les applicatifs rend nécessaire des contrôles intellectuels.

Par ailleurs, les auditeurs ont pu constater une trop forte mobilisation de ressources humaines pour pallier l'absence de dispositif national de documentation ou de définition des contrôles

Des pistes d'amélioration sont proposées par le ministère pour répondre aux différentes recommandations de la mission d'audit (cf. support COPIL). Le rapport définitif est disponible sur le portail CIC académique.

- **Rénovation et construction de référentiels**

Les Référentiels de Contrôle Interne Comptable (RCIC) sont les outils structurants du MENESR en termes de renforcement du CIC. Le CIC est un dispositif qui doit s'améliorer continuellement. De ce fait, il est nécessaire, de revoir les procédures, de supprimer les AMR obsolètes, de prendre en compte les remarques des responsables de processus ou des acteurs en académie, ou encore de prendre en considération les recommandations des différents audits effectués. Vous trouverez dans le support de COPIL, les travaux programmés l'année prochaine sur les différents processus de CIC.

- **Bourses scolaires**

Le contrôle de supervision à posteriori d'un échantillon de dossiers permet de prendre du recul par rapport à l'activité pour objectiver la maîtrise du processus. Le référentiel des bourses rénové contient une grille de contrôle-type permettant d'outiller les EPLE. Vous trouverez dans le support du COPIL les résultats de l'enquête pour l'année 2016-2017.

- **Outil reporting CIC (version web)**

Objectif recherché => Mettre en place un outil web destiné à assurer le suivi et la traçabilité des contrôles réalisés par les gestionnaires affectés dans les services de gestion des rémunérations et ainsi répondre à l'un des axes stratégiques du CIC qui consiste à formaliser les plans de contrôle des opérations de gestion et à en assurer la traçabilité.

Vous trouverez sur le support de COPIL quelques éléments de calendrier sur le développement et le déploiement de l'outil.

- **CIB**

Présentation d'une nouvelle formule de réunion de dialogue de gestion du T2 basée sur les différents éléments ayant une influence sur la masse salariale ou l'une de ses composantes. L'objectif étant de déceler l'influence sur la masse salariale de la variation du volume des effectifs et celle liée à l'évolution des coûts de personnel.

Une expérimentation est envisagée avec les services RH concernés sur le BOP 141.

Prochaine réunion du COPIL académique CIC/CIB envisagée en décembre 2017
